

Viviane SERFATY
Institut d’Etudes Politiques
47, avenue de la Forêt Noire
67000 Strasbourg

Toute citation doit mentionner les références suivantes :
Viviane Serfaty, « Le potentiel démocratique des NTIC », ». Rapport rédigé à la demande du Conseil de l’Europe, (Division Média – Direction Générale des Droits de l’Homme) et présenté lors de l’audition d’experts du 28 juin 2001 à Strasbourg.

Audition du 28 juin

Le potentiel démocratique des NTIC

Question 1 : Nouvelles formes de participation démocratique

Elles prennent essentiellement trois formes :

- le sondage par Internet et toutes les formes de consultation s’y rattachant ;
- le militantisme par l’intermédiaire de groupements de tailles diverses ;
- les discussions entre individus en direct (sur les forums) ou en différé (dans les groupes de discussion sur Usenet)

Le sondage :

Sur Internet comme sur d’autres médias, les sondages posent plusieurs problèmes :

- la formulation des questions, qui bien souvent oriente les réponses ;
- des réponses qui donnent une vision idéalisée de la personne interrogée et qui n’ont donc qu’un faible degré de fiabilité.

Le problème propre à Internet est triple : d’une part, c’est celui de l’accès au réseau. Le nombre de connectés est relativement peu élevé, même dans un pays comme les Etats-Unis (60% de connectés), d’une part ; d’autre part, les personnes qui répondent s’auto-sélectionnent, puisque la réponse est volontaire. Il n’y a donc aucune garantie de représentativité. Enfin, la rapidité qui caractérise les échanges sur Internet fait que ces sondages constituent souvent des réactions épidermiques aux questions posées, des réactions qui ne prennent pas le temps de la réflexion.

Les votes organisés jusqu’ici l’ont été par des sociétés privées (*election.com, votehere.net*) à des fins promotionnelles : il s’agissait de convaincre les autorités comme les électeurs de la fiabilité des logiciels. Dans deux cas seulement, le vote par Internet a eu une portée légale : il s’agit des primaires du parti démocrate en Arizona et de l’élection du conseil d’administration

d’Icann (l’organisme chargé de l’attribution des noms de domaine sur Internet). De très nombreux problèmes subsistent quant à la confidentialité du vote. Cette technologie n’aura vraisemblablement aucune influence sur la participation électorale dans un avenir prévisible.

Le militantisme :

Internet joue ici un rôle majeur. Il apporte aux groupements militants les éléments suivants :

- Un imaginaire social dont les principes fondateurs sont le mythe de l’auto-organisation de la société fondée sur la participation active des citoyens.
- Un modèle, celui d’Arpanet, où les membres du réseau se considéraient comme une communauté d’égaux.
- Un fonctionnement en réseau qui permet d’être à la fois libre et engagé : sur Internet, il est possible d’adhérer à un groupe sans en épouser la totalité des choix. On assiste donc à la production d’une forme d’activisme individualisé qui confirme l’hypothèse de Jacques Ion sur l’émiettement du collectif dans les nouvelles formes de militantisme (Granjon, 2000). Internet autorise les militants à choisir au coup par coup les actions auxquelles ils souhaitent s’associer, tout en en rejetant d’autres.
- Le « coût d’accès » à l’action militante est en conséquence peu élevé, puisqu’il dépend en grande partie du choix des individus. Ceci permet de penser que le militantisme sur Internet est à même de toucher des populations plus étendues qui auraient pu rechigner à l’abandon de leur autonomie dans des structures plus traditionnelles, mais qui trouvent dans l’action militante sur le réseau un lieu où leur individualité peut se maintenir au sein même d’une action collective.
- Internet autorise des groupes sans organisation à s’exprimer, même lorsqu’ils ne rassemblent que très peu de membres géographiquement éloignés les uns des autres. Les consultations rapides favorisées par le réseau leur permettent d’organiser des actions ponctuelles de tous ordres (pétitions, manifestations, mises en scènes diverses de leurs revendications).
- Internet fournit un site supplémentaire où l’on peut construire l’opinion publique via les pétitions par mail, les appels aux dons, la vente d’objets symbolisant le groupe. « Mais la mobilisation obéit toujours aux mêmes ressorts : construire une opinion, la mettre en scène et insister sur la citoyenneté, l’individu libre et responsable de ses actes et en lutte contre les Etats » (Ollitrault, 2000).

Les discussions sur les forums ou les groupes de discussion

Lorsque ce sont des instances officielles qui organisent ces espaces d’interactivité, on constate qu’il ne s’y passe rien de bien intéressant. En effet, les partis politiques ou les hommes politiques individuels emploient des administrateurs de site pour filtrer les messages qui sont donc singulièrement dépourvus de contenus sujets à controverse. Cette situation n’est guère surprenante dans la mesure où les partis ne peuvent prendre le risque de voir leur site approprié par leurs opposants.

Par contre, les groupes de discussion sur Usenet, organisés par sujets et accessibles à tous, offrent la possibilité de participer à la construction de l’espace public, de deux façons principales, la participation au débat d’idées et la création d’un espace discursif conflictuel.

Participation au débat d’idées

Dans les groupes de discussion en effet, quel que soit le pays, on remarque la prévalence du débat d’idées ; les débats réellement productifs - c’est à dire qui suscitent des réponses de la part des autres participants - mettent en jeu des sujets à portée générale plutôt que des références événementielles : sociobiologie, théorie de l’évolution, mérites comparés du marxisme et du capitalisme, racisme, etc... : tous les grands axes des pensées contemporaines se déploient dans les multiples controverses que nous avons observées. Les arguments sont repris de façon quasiment ritualisée, comme s’il s’agissait de s’inclure publiquement, grâce à la répétition du connu, dans la lignée de certains couples d’opposition traditionnels autour desquels se structure l’affrontement.

Ces forums fournissent un espace où chacun peut prendre la parole et tenter d’enrôler quelques autres dans une polémique. La déclinaison de grands thèmes sans liens autres que lâches avec l’actualité permet à chaque participant de reprendre à son compte les débats fondamentaux de sa société. L’un des rôles des forums sur Usenet est donc, nous semble-t-il, d’offrir un lieu d’où l’on peut participer à la constitution de l’espace public en s’en ré-appropriant les grands thèmes transversaux sur un mode conflictuel.

Espace discursif conflictuel

En effet, les groupes prospèrent en partie grâce à la mise au jour et à la ritualisation de leur conflictualité. La théorie habermassienne pour laquelle le dialogue tend avant tout à créer un consensus n’est pas vérifiée par l’observation des groupes de discussion, où le dialogue, jamais rompu, fonctionne cependant comme révélateur de conflit.

Une autre des caractéristiques des débats est en effet qu’ils permettent de faire surgir des questions qui n’ont guère de place ailleurs. Cela peut se traduire de diverses façons, soit en autorisant l’expression de pensées qui resteraient silencieuses sans ce forum, soit en offrant un espace discursif aux discours les plus extrêmes. Le conflit d’opinion fonctionne ainsi avant tout comme catalyseur : il permet aux participants de forger les contours de leur attitude en la confrontant à plusieurs attitudes divergentes. La culture du consensus qui prévaut pour la communication est donc primordiale à l’établissement et à la création d’une culture du conflit politique. Dans ces groupes, conflit et consensus se situent dans une tension dialectique incessante, qui ne cesse de captiver tous ceux qui, jour après jour, envoient leurs messages à la rencontre de contradicteurs.

C’est la raison pour laquelle les forums offrent tant de latitude aux discours violents des extrémistes, car les membres permanents du groupe peuvent alors s’y opposer, alors qu’ils ne le feraient peut-être pas dans un contexte différent. Rares sont en effet ceux qui incluent dans le cercle de leurs relations des personnes dont les opinions s’opposent totalement aux leurs et, exception faite du personnel politique, plus rares encore sont ceux qui vont activement à la recherche d’adversaires idéologiques pour les affronter. Or, dans ces groupes, on peut démonter point par point un discours raciste, par exemple, et en outre le faire à son rythme, en prenant le temps de la réflexion, puisque les débats sont asynchrones. De plus, alors que le flux événementiel emporte les sujets d’actualité au fil des jours, souvent sans qu’en subsiste la moindre trace dans les mémoires et encore moins dans les conversations, les groupes de

discussion opposent un rempart à l’éphémère : dans les ‘fils’ qui se prolongent des mois durant, les participants entretiennent soigneusement la continuité de leurs débats d’idées.

En laissant le champ libre à la confrontation avec les discours extrêmes et surtout en autorisant l’expression de la conflictualité sociale, les forums créent la spécificité de leur espace discursif. Certes, c’est aussi là que réside le risque majeur : à donner trop de visibilité aux discours extrêmes, ces derniers peuvent y gagner en légitimité. C’est le risque que doivent assumer tous les groupes sur Usenet - mais ce risque est fonction de l’enjeu réel de ces forums qui, bien que limité au petit cénacle que constitue chaque groupe de discussion, se situe dans le registre du symbolique. Ce conflit limité reflète cependant le conflit entre les acteurs sociaux au sens le plus large, conflit « dont l’enjeu est la structuration de la société et la mise en forme de ses relations avec son environnement »¹. On y retrouve en effet les formes classiques de la structuration sociale par le conflit ritualisé, paradoxalement soutenues par une croyance dans la capacité de la communication à faire émerger un consensus entre adversaires. En d’autres termes, les groupes de discussion se produisent et s’institutionnalisent grâce à la mise en scène et à la prise en compte de leur conflictualité dans leurs usages et dans leurs pratiques discursives.

Si l’on ne peut voir dans les forums de discussion politique la mise en place d’un espace public novateur, on peut néanmoins affirmer que ces forums constituent une nouvelle dimension dans l’imaginaire social. Tout le mérite des groupes de discussion est de mettre en évidence l’interpénétration du conflit et du lien social, sans pour autant viser à la création de communautés structurées sur les marges de la société environnante. Les groupes ne constituent pas des sociétés à part, autonomes et détachées de la somme des individus qui les composent mais reproduisent les formes du débat en vigueur dans les sociétés environnantes. Cette fonction discursive, cependant, loin d’être mineure, offre au contraire un champ d’action incomparable à la formation de la citoyenneté, précisément en raison de la dialectique du consensus et du conflit qui peut s’y déployer pleinement. Cette dialectique fait émerger une expression collective par le biais de la confrontation des opinions individuelles et peut donner l’impulsion, à terme, à une véritable interaction entre la base et les élites politiques. En mettant les débats conflictuels au centre de leur fonctionnement, les forums tissent des réseaux de sens qui ménagent aux participants une prise sur l’espace public et permettent son appropriation symbolique. Producteurs de discours et de pratiques, les groupes de discussion sont aussi producteurs de sens.

II- Rôle des médias et des journalistes

Les médias ont déjà investi le réseau : tous y ont au minimum une vitrine et les plus importants ont élaboré des stratégies de grande ampleur. Ainsi, le quotidien *lemonde.fr* constitue une édition complète destinée à Internet et différente de la version papier. Les chaînes de télévision agissent de façon semblable et attirent ainsi de nouveaux publics.

Ces sites fondent leur réputation et leur influence sur celle des médias traditionnels dont ils sont une extension : Internet renforce les logiques de notoriété des grands organes de presse et des chaînes de télévision. Les grands médias utilisent Internet comme une tribune supplémentaire d’où ils peuvent construire l’agenda politique et modeler l’opinion. Les

¹Francis Jauréguiberry, « La méthode d’intervention sociologique appliquée à l’étude des usages », communication au colloque *Penser les usages*, Bordeaux, 27-29 mai 1997, p. 1, <<http://www.cnet.fr/ust/usages.html>>.

journalistes ne perdent donc rien de leur fonction de filtrage et d’interprétation du flux événementiel. La multiplication des sites d’où l’espace public se construit, si elle amoindrit l’influence des journalistes individuels, renforce cependant l’influence de chaque organe de presse, de radio ou de télévision, qui disposent d’une tribune supplémentaire.

III- Utilisation des NTIC par l’Etat

Pour les gouvernements français, anglais et US, l’utilisation des NTIC correspond à un grand projet collectif, fédérateur pour la nation : c’est celui de la modernité. Dans ces trois pays, on constate la mise en place de programmes à grande échelle d’équipement de la population en ordinateur ainsi que de généralisation de l’accès à Internet. On introduit aussi Internet dans les services de l’Etat (formulaires téléchargeables en ligne, obtention de certains documents).

L’Etat réalise sa propre communication sur Internet mais n’en usurpe pas pour autant le rôle des médias. En effet, cette communication est limitée à son action et n’est pas généraliste, mais ciblée et pragmatique. Elle couvre les réalisations de l’Etat et ses programmes d’action.

Les internautes savent identifier la source d’une information, et décoder le contenu d’un site. Le ton forcément optimiste et positif qui prévaut sur les sites gouvernementaux apparente leur discours à un discours publicitaire dont personne n’est dupe. Les médias se présentent d’ailleurs de plus en plus comme une instance de dénonciation des abus des Etats plutôt que comme une instance d’information. Les prérogatives de la presse, de la radio ou de la télévision ne sont donc pas entamées par la présence des gouvernements sur le Net.

IV – Le Conseil de l’Europe et les NTIC

Le Net bénéficie à l’heure actuelle d’une large part d’autorégulation ; la liberté d’expression y règne toujours ; elle est âprement défendue aux Etats-Unis, comme en témoigne l’arrêt rendu par la Cour Suprême en 1996, rendant le Communications Decency Act inconstitutionnel. La décision du juge Gomez en France interdisant la vente d’objets nazis n’est pas une atteinte à la liberté d’expression, mais une régulation de celle-ci.

Le rôle du Conseil de l’Europe pourrait être de veiller à ce que perdure un cadre législatif propre à assurer la liberté d’expression. Elle est en effet indispensable à la mise en paroles et en actes des interactions entre citoyens.

Le potentiel démocratique d’Internet ne pouvant être réalisé que si l’accès au réseau se généralise, le Conseil de l’Europe pourrait œuvrer afin de créer des programmes d’éducation à l’usage du réseau. Le Conseil de l’Europe peut ainsi prendre une part active à la promotion des débats publics entre citoyens, qui sont constitutifs de la marque distinctive de la démocratie.